

Procès-verbal

Réunion des citoyens du 4 mai 2005

Bureau d'arrondissement de Mont-Royal



Étaient présents :

Conseil d'administration : M. Patrick Hamel, président
Mme Francine Brodeur, vice-présidente
M. David Johnson, trésorier
Mme Hélène Gaudry Seni
M. Luc Laurin
M. Pierre Garneau
M. William Habib
Mme Johanne Paradis

Invités : M. Gérald Tremblay, maire de Montréal
Mme Suzanne Caron, maire arrondissement Mont-Royal
M. Michael Applebaum, maire arrondissement CDN-NDG
Mme Ava Couch, directrice arrondissement Mont-Royal
M. Gaëtan Rainville, directeur arrondissement CDN-NDG
M. Saulie Zajdel, conseiller Darlington
M. Cliff Carrie, conseiller Frederick-J.-Todd

Autres: M. Ronald Poupart, comité de transition

Étaient excusés : M. Ron Schiller
M. Dennis Trigylidas

La réunion débute à 19h10

1. Mot de bienvenue

M. Patrick Hamel ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux invités ainsi qu'aux citoyens et autres personnes présentes à l'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Mme Francine Brodeur, secondée de M. Pierre Garneau et se lit comme suit :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Introduction
4. Mot de M. Gérald Tremblay
5. Présentation de Mme Suzanne Caron et M. Michael Applebaum
6. Position de l'association
7. Période de questions
8. Levée de la séance

3. Introduction

Mme Francine Brodeur présente les invités à la rencontre, soit M. Gérald Tremblay, maire de la ville de Montréal, Mme Suzanne Caron, mairesse de l'arrondissement Mont-Royal, M. Michael Applebaum, maire de l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, Mme Ava Couch, directrice de l'arrondissement Mont-Royal, M. Gaëtan Rainville, directeur de l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, M. Saulie Zajdel, conseiller de Darlington et M. Cliff Carrie, conseiller de Frederick-J.-Todd.

Les membres du conseil d'administration sont aussi présentés.

Finalement, Mme Brodeur introduit les notions de base de la géographie de Glenmount, notamment les travaux d'arpentage qui avaient été entrepris sous la mairie de M. Dawson en 1984.

4. Mot de M. Gérald Tremblay

M. Tremblay explique le but de sa présence, soit d'écouter les citoyens dans le but de trouver des solutions.

À ce point est ajouté un résumé des propos de M. Tremblay tenus plus tard dans l'assemblée, soit pendant la période de questions.

Le maire de la ville de Montréal mentionne avoir reçu de l'Association un résumé des irritants pour les citoyens du secteur Glenmount, à la demande de Mme Brigitte McSween. Il explique qu'au cours de la soirée, les problèmes mentionnés par les résidents se retrouvent dans le document. Toutefois, la problématique du train du CP n'y est pas.

Globalement, il explique qu'il ne tient pas à voir des citoyens de deuxième classe sur le territoire de Montréal. Il dit être capable de fournir aux résidents un bilan des taxes payées, en comparaison aux investissements et services rendus, avant novembre 2005. Cela sera fait dans le but de savoir ce qui pourrait être amélioré dans le secteur Glenmount. Il rappelle qu'avant de prendre une décision quant à l'avenir du secteur, les résidents doivent connaître et être confortables avec les conséquences.

5. Présentation de Mme Suzanne Caron et M. Michael Applebaum

Dans cette section sont rapportées les présentations de Mme Caron, M. Applebaum, ainsi que M. Zajdel et M. Rainville.

Mme Caron rappelle qu'avant le 1^{er} janvier 2002, Glenmount était part entière de la ville de Montréal, quartier Côte-des-Neiges. Depuis 1998, toutefois, existaient des ententes administratives permettant aux citoyens du secteur Glenmount d'avoir accès aux services des sports et loisirs de Mont-Royal. Cela était fait en échange d'un montant de 40 000\$ de la ville de Montréal vers Mont-Royal. À partir du 1^{er} janvier 2002, Glenmount est passé à l'arrondissement Mont-Royal. Plusieurs services provenant de cette dernière ont été rapidement accessibles par Glenmount, notamment : ordures ménagères, collecte sélective, permis de construction et sécurité publique. De plus, la participation aux différents conseils d'arrondissement devenait possible. Toutefois, les ententes collectives avec les cols bleus ne permettaient pas l'exécution des travaux publics jusqu'à tout récemment. Depuis 2005, il est possible, pour Mont-Royal, d'effectuer des travaux d'infrastructure majeurs comme : réfection de l'intersection Jean-Talon/Canora et refonte des rues et trottoirs les plus endommagés. Toutefois, une entente a été conclue avec Côte-des-Neiges pour que les autres services soient donnés par ce dernier arrondissement compte tenu de la courte période avant le retour de Glenmount vers Montréal (CDN-NDG).

À partir du 1^{er} janvier 2006, Glenmount retournera vers Montréal (CDN-NDG), dans l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce. Tous les services seront alors fournis par ce dernier. Toutefois, Mme Caron désire que des ententes administratives soient renégociées. Quant à une possible fusion de Glenmount à Mont-Royal, la loi ne prévoit aucune entente possible avant le 1^{er} janvier 2006, suite à quoi un portrait financier de Glenmount devra être dressé pour évaluer cette possibilité. Notamment, il faudra étudier ce qui adviendrait de la dette des citoyens de Glenmount, quant à la ville de Montréal.

Au moment du retour de Glenmount vers Montréal (CDN-NDG), de l'information sera distribuée aux citoyens concernant le transfert des services.

Dans son discours, M. Applebaum mentionne qu'il sera toujours en mesure de travailler avec ses voisins, même lorsque Mont-Royal redeviendra une ville. En ce sens, il va s'assurer que les résidents puissent toujours utiliser certains services de

Mont-Royal. Il explique que l'arrondissement Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce demeurera toujours ouvert à la discussion pour trouver des solutions. Notamment, il rappelle que plusieurs règlements diffèrent entre Côte-des-Neiges et Mont-Royal et que le tout reste à étudier en ce qui concerne Glenmount. En fin de réunion, il émet aussi l'hypothèse de la formation d'un comité portant sur Glenmount, formé d'élus et du directeur de Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce.

M. Zajdel, dans son allocution, mentionne qu'il peut y avoir des ententes. Toutefois, les citoyens de Glenmount ne pourront s'attendre à avoir le meilleur des deux mondes. Il parle, entre autres, d'un possible échange/annexion du territoire situé autour des rues Bates et Ekers.

M. Rainville, en tant que responsable de la prestation de services, dit ne pouvoir accepter deux classes de citoyens sur son territoire. Il s'engage alors à procurer le même niveau de services qu'aux citoyens de l'arrondissement actuel Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce. Toutefois, il ne peut s'engager à donner les mêmes services que pour les autres arrondissements. Il se dit d'accord toutefois, avec le fait que le territoire de Glenmount est relativement excentrique à Côte-des-Neiges.

6. Position de l'association

Compte tenu du temps restreint, ce point est retiré de l'ordre du jour.

7. Période de questions

Malheureusement, les nom et adresse des membres du public venant poser des questions ou donner des commentaires ne sont pas retenus. Mentionnons toutefois, la participation spéciale de Mme Brigitte Mack-Arsenault, du groupe Vigilance Mont-Royal, qui vient supporter l'annexion de Glenmount à Ville Mont-Royal. De plus, Mme Vera Danyluk intervient en mentionnant que les citoyens ont été très précis et désirent une annexion à Mont-Royal.

Les autres questions et commentaires ont porté sur les sujets qui suivent :

- Certains citoyens désirent que Glenmount passe et demeure dans la grande ville de Montréal (CDN-NDG). Toutefois, ils mentionnent que ce sera l'occasion pour Montréal de se servir du secteur pour démontrer qu'ils sont capables de fournir des services adéquats, voire exceptionnels et rendant les citoyens de Mont-Royal jaloux.
- On mentionne les taxes de plus en plus élevées par rapport aux services qui se dégradent, à Glenmount, ce qui représente un désavantage face à Mont-Royal où les taxes sont beaucoup plus basses et les services plus avantageux.

- L'utilisation des installations sportives dans Mont-Royal est discutée.
- Certains parlent du sentiment d'appartenance des citoyens de Glenmount, à Mont-Royal.
- La problématique du train, soit le bruit et le transport des matières dangereuses, est amenée.
- Ce qui adviendrait de l'évaluation et des taxes foncières est présenté comme un sujet d'inquiétude si Glenmount devait être fusionné à Mont-Royal.
- La disponibilité des services est amenée comme une problématique, notamment le déneigement.
- L'accès aux écoles de Mont-Royal est mentionné.
- Le problème de la géographie pour les livreurs (etc.) qui ne trouvent pas le quartier est soulevé.
- On mentionne que le problème de Glenmount dure depuis au moins 40 ans et qu'on devrait passer à un geste plus définitif pour solutionner le tout. Entre autres, notons la participation de M. Jack Chadirdjian, ancien conseiller de Darlington, à ce sujet.
- On rappelle la proximité de Glenmount face aux différents services de Mont-Royal.
- La question de la sécurité, notamment sur la rue Jean-Talon, devient un sujet de discussion.
- On demande à ce que les citoyens de Glenmount soient mieux informés.
- Un citoyen désire aussi en connaître davantage sur la légitimité de l'Association Communautaire de Glenmount et sur son fonctionnement démocratique. On indique que cela sera expliqué sur le site web [et dans une réunion ultérieure].

8. Levée de la séance

La séance est levée à 21h10.